

Pieu Jointe
D9 -

Synthèse des Observations et propositions adressées par courrier , par Mail ou recueillies lors des permanences du commissaire enquêteur à la mairie de Genouillé.

Les personnes s'étant prononcées quant au projet de construction d'un parc de 3 Éoliennes sur le site des chaumes Carrées à Genouillé, ont pour certaines utilisé, le lien informatique de la Préfecture, pour d'autres ont transmis par courrier déposé en mairie et, pour d'autres ont rencontré le commissaire Enquêteur lors des permanences tenues en Mairie de Genouillé.

1 : La première demande concerne les désagréments causés par les interférences sur la réception des émissions de télévision ainsi que sur de possibles soucis de bon fonctionnement d'internet et du téléphone.

Il est demandé une prise en charge totale et durable de ces potentiels dysfonctionnements sur l'ensemble de la population qui pourrait être impactée.

2 : La seconde observation réside dans le fait qu'il est dit que WKN s'engage à minorer les désagréments paysagers en masquant la vue sur les éoliennes en implantant des haies .

Face à cette observation souvent faite oralement, les personnes rencontrées ne trouvent aucunement acceptable d'annoncer la plantation de haies pour masquer des éoliennes de 180 m visibles de beaucoup d'endroits de la commune.

3/ La troisième observation qui revient systématiquement réside dans l'impact négatif voir désastreux au niveau du paysage futur de la commune .

Les personnes décrivent toutes, une incompréhension majeure de vouloir implanter 3 éoliennes de 180mètres sur une butte dominant la totalité du territoire de la commune. Ces personnes s'estiment agressées et ne comprennent pas pourquoi WKN n'a pas étudié un projet avec des machines beaucoup plus petites.Elles soulignent également l'impression de rapprochement lié à la surélévation de plus de 20 m du plateau des chaumes carrées sur lequel seront installées 3 machines de 180 mètres.

4 : Une partie des personnes qui se sont prononcées sont inquiètes par rapport aux nuisances sonores et *visuelles* .

Les personnes décrivent une situation de perte radicale de quiétude en particulier en été quand elles peuvent profiter des soirées à l'extérieur de la maison.

Elles ont les plus grandes difficultés à percevoir le niveau sonore de nuisances, d'autant plus que WKN ne donne pas encore le type de machines qui seront installées.

Pour certaines personnes, elles associent également les nuisances du parc voisin de Saint Crespin. Elles sont également très sensibles à la différence de hauteur entre les machines existantes et les machines de 180m proposées par WKN .

5 : Certaines personnes déclarent que la valeur des biens mobiliers sur la commune va se réduire sensiblement.

Ces personnes précisent que la valeur de leurs biens est également liée à l'aspect paysage du village.

6 : Plusieurs personnes soulignent le danger pour les oiseaux migrateurs se dirigeant vers les marais. Elles estiment que ce point est insuffisamment étudié .

7 : Quelques personnes soulignent la sensation d'être encerclées par les éoliennes. ***Ces personnes sont très sensibilisées à la proximité du parc de saint Crespin et, réagissent également en qualité de randonneurs se rendant régulièrement à proximité des futures implantations.***

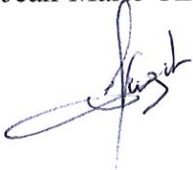
8 : D'autres personnes souhaitent l'installation d'une autre source électrique. ***Les observations entendues m'ont permis de rappeler que le commissaire enquêteur est mandaté pour recueillir toute observation et proposition concernant le projet porté par WKN.***

En Conclusion : A l'exception d'une seule personne rencontrée qui était pour le projet, toutes les autres sont relativement choquées par le manque de prise en compte de la qualité de la vie dans la commune de Genouillé. Ces personnes n'acceptent pas l'implantation sur la crête dominant le village de 3 machines qui vont être encore plus visibles que celles de Saint Crespin. Plusieurs personnes demandent à ce que les règles d'implantation soient réétudiées au niveau national. (tenir compte de la surélévation).

Après avoir confirmé avec Monsieur Huguet (WKN) que l'enquête reposait bien sur l'implantation de 3 éoliennes de 180 mètres, je lui ai confirmé par téléphone à la fin de l'enquête la difficulté d'accepter de telles machines. Par conséquent, j'estime à ce jour, ne pas avoir besoin d'éléments de compréhension complémentaires répondant aux observations décrites précédemment.

Fait à Dolus d'Oléron le 31 janvier 2020

Jean-Marie CLERGET



Re : RE: TR : Synthèse des observations et propositions recueillies en cours d'enquête publique GENOUILLE

10 février 2020 à 16:43

De Jean-Marie Clerget

À Rodolphe Huguet, Jean-Marie Clerget

Cc "Begue (marie-christine.begue@charente-maritime.gouv.fr)", Mickael Le Ludec, Tiphaine Senechal

 [image001.png 12,66 Ko](#)

Bonjour Monsieur HUGUET

En réponse à votre demande, je suis au regret de ne pouvoir vous fournir une copie du registre d'enquête .

Celui-ci sera annexé à mon rapport et conclusions et adressé à la Préfecture .

Dès que vous aurez accès à ce registre , vous pourrez observer que la synthèse qui vous a été transmise est fidèle aux écrits des personnes s'étant déplacées et ayant inscrit leurs observations , ainsi que celles qui se sont déplacées en Mairie pour remettre leur courrier, ainsi que celles qui se sont déplacées me remettant leur courrier et enfin celles ayant adressé un mail .

La totalité des pièces se trouvent insérées dans le registre.

Vous souhaitez également connaître le nombre de personnes qui se sont déplacées, et leur provenance...

J'ai reçu lors de mes permanences, 26 personnes qui pour certaines, ont souhaité inscrire leurs observations. (7 propositions inscrites dans le registre), 12 lettres déposées en Mairie. (en mon absence (6) et en ma présence (6)). Enfin , 5 mails me sont parvenus via le site de la préfecture.

Quant aux origines des personnes ayant déposé une ou plusieurs observations , je suis en mesure de vous décomposer les origines de la manière suivante:

GENOUILLE BOURG: 14

LA GINCALLIERE :1

Luez: 4

La brulée: 3

Azay: 2

La TRICHERIE: 1

SAUTRE: 3

Inconnu(mails) 3 dont l'association Vent de Contraste en pays d'Aunis et du Pays des Vals de Saintonge.

Vous me demandez s'il existe un tableau des analyses des remarques, il n'y en a pas, celles-ci portent à 95% sur la dégradation du paysage de la commune de Genouillé. Ce sentiment repose sur l'implantation de machines importantes (180m) sur une crête centrale et dominant(de plus de 20 mètres) la totalité du territoire de la commune .

Tout en me tenant à votre disposition, Je vous prie de croire Monsieur Huguet, à l'expression de mes salutations les meilleures.

JM CLERGET

Bonjour Monsieur Huguet

permettez moi de vous dire combien je suis désolé de ne pas vous avoir adressé plus tôt la synthèse des observations concernant l'enquête publique Eolienne GENOUILLE.

Je vous avais informé en cours d'enquête de la nécessité de penser aux problèmes radioélectriques et en fin, je vous avais confirmé que la taille des machines semblait être le point essentiel des observations.

Vous trouverez en PJ l'officialisation de nos échanges.

Cordialement

jm clerget

Le 10 février 2020 à 9:47, Rodolphe Huguet <r.huguet@wkn-france.fr> a écrit :

Bonjour Monsieur Clerget,

J'accuse bonne réception du PV de synthèse de l'enquête publique en date du 7 février 2020.

Serait-il également possible d'obtenir une copie du registre d'enquête et s'il existe le tableau d'analyse des remarques ? Car en l'état nous n'avons aucune information sur le nombre de personnes qui s'est déplacé, leur provenance etc..

Plusieurs des observations et remarques appellent selon nous des compléments d'information et des réponses de notre part.

Conformément à l'article R123-18 du Code de l'environnement, nous disposons d'un délai de 15 jours, soit jusqu'au 21 février 2020, pour produire nos observations sur la base des éléments transmis.

Je vous informe par la présente que nous allons préparer et vous transmettre ce document dans les plus brefs délais.

Bien cordialement,

Rodolphe Huguet
Chef de projets



Immeuble Le Sanitat
10 rue Charles Brunellière
44100 NANTES

+33 (0)7 86 68 53 37
+33 (0)2 40 58 73 10

De : Jean-Marie Clerget <jmclerget@icloud.com>
Envoyé : vendredi 7 février 2020 17:08
À : Rodolphe Huguet <r.huguet@wkn-france.fr>; Marie Chritine Begue <marie-chritine.begue@charente-maritime.gouv.fr>
Objet : TR : Synthèse des observations et propositions recueillies en cours d'enquête publique GENOUILLE

Bonjour
je pense qu'il y a eu erreur d'adresse
cordialement
jmclerget

Début du message réexpédié :

De : Jean-Marie Clerget <jmclerget@icloud.com>
Date : 31/01/2020
À : Christophe HUGUET <cmhuguet@wanadoo.fr>, Marie Chritine Begue <marie-chritine.begue@charente-maritime.gouv.fr>
Cc : Jean-Marie Clerget <jmclerget@icloud.com>
Objet : Synthèse des observations et propositions recueillies en cours d'enquête publique GENOUILLE